

ÉDUCATION

Les élèves « décrocheurs » iront à Nanterre

C'était l'unique structure de ce genre dans le département, l'une des grandes nouveautés de la rentrée 2010 pour lutter contre le décrochage scolaire. Mais l'Établissement de réinsertion scolaire (ERS, un dispositif expérimenté sur le plan national) est parti en fumée... le jour même de la rentrée scolaire, le 2 septembre. Un incendie accidentel a en effet ravagé ce matin-là le gymnase du collège Henri-Dunant, à Colombes, et les locaux qui devaient accueillir l'ERS.

On essaie de concentrer tous les élèves en difficulté en un seul et même lieu !

PATRICK JARRY, MAIRE DE NANTERRE

Le conseil général des Hauts-de-Seine vient de trouver un nouvel établissement d'accueil : il s'agit du collège Jean-Perrin à Nanterre, qui a été complètement reconstruit, doté d'un internat et d'un gymnase, dans un quartier proche du centre-ville. L'ERS, qui ouvrira ce mois d'octobre, doit accueillir en petits groupes — huit élèves par classe — des adolescents en échec scolaire ayant des problèmes de discipline. Dans les Hauts-de-Seine, il était destiné à recevoir des collégiens exclus d'une



NANTERRE, COLLÈGE JEAN-PERRIN. C'est cet établissement flambant neuf qui accueillera, par petits groupes, des ados en décrochage scolaire. (LP/M.P.)

plusieurs fois de leur établissement, habitant majoritairement dans le nord du département, un dispositif expérimenté sur le plan national dans le secondaire dans une centaine d'établissements.

« La commission se réunira d'ici quelques jours pour sélectionner les élèves, ce ne seront que des élèves de

Nanterre », a précisé lundi l'inspecteur d'académie, Edouard Rosselet. « J'ai eu le maire au téléphone, il n'a pas d'opposition à accueillir des élèves de sa ville. Ce ne sont pas des délinquants, ce sont des élèves qui ont eu un problème de parcours... J'ai prévu d'aller rencontrer les parents d'élèves du collège. »

Sur place, le discours de Patrick Jarry est légèrement différent. L'intéressé s'étonne et s'agace : « On dirait vraiment que l'inspection d'académie et le conseil général essaient de voir comment concentrer tous les élèves en difficulté dans un seul et même lieu ! Pas question que Nanterre accueille les élèves exclus de Rueil, Neuilly, Puteaux, Suresnes... » Patrick Jarry a donc lui-même demandé — et obtenu — que le futur ERS du collège Jean Perrin n'accepte que des collégiens de sa commune. « L'inspecteur d'académie s'est engagé, j'ai une lettre officielle », appuie Patrick Jarry, bien décidé à ne pas céder s'il s'agissait d'élargir le recrutement par la suite. Quelques semaines plus tôt, avant qu'un incendie ne ravage les locaux du futur ERS, Philippe Sarre, maire (PS) de Colombes, s'était également ému du choix de sa commune pour l'implantation de la structure. Avec, à nouveau, des mots particulièrement forts : « C'est quand même un comble de choisir Henri-Dunant, l'un des collèges les plus durs du département, en plein cœur du Petit-Colombes ! Est-ce juste, franchement, de concentrer à nouveau les difficultés sur les difficultés ? Pourquoi n'avoir pas choisi Neuilly ou Boulogne ? » Avec le choix de Nanterre, la question est toujours d'actualité. FLORENCE HUBIN ET MATTHIEU PELLOU

NANTERRE

Deux coups de couteau pour un « sourire moqueur »

Parce qu'il aurait décelé de la moquerie dans le sourire et le regard, d'un inconnu, un homme de 24 ans l'a poignardé. Deux coups de couteau assésés au torse et au bras de sa victime, qui a dû subir une lourde opération chirurgicale pour être sauvée. Mais hier soir, les enquêteurs de la brigade de stéré urbaine du commissariat de Nanterre, en charge de l'affaire, n'avaient encore pu interroger la victime, toujours dans un état « grave ». En fin de

journée mardi, celle-ci se trouve dans les locaux d'une auto-école du centre-ville de Nanterre. Cet homme de 26 ans croise le regard d'un personne qui passe devant la vitrine de l'entreprise. Le passant se serait offensé du regard et du « sourire moqueur » de l'élève de l'auto-école et s'engouffre dans la boutique. Les deux hommes s'affrontent verbalement dans un premier temps. Assez violemment. Et celui qui s'estime alors agressé sort de sa poche un couteau, dont il frappe sa

victime à deux reprises. Le jeune homme est touché au bras et, plus sérieusement, au torse. Aussitôt, l'agresseur quitte l'auto-école et disparaît.

L'agresseur reconnaît son geste sans difficulté

Effondrée, la victime parvient à livrer un signalement précis de son agresseur, tout comme les témoins de la scène. Les témoignages permettent aussi aux enquêteurs de retrouver la

voiture de l'agresseur, stationnée tout près de l'auto-école. Ce qui leur permettra de remonter immédiatement à son propriétaire, établi rue de Bezons à Nanterre. Deux heures après les faits, vers 20 heures, les enquêteurs sont donc allés cueillir le suspect chez lui, pour le placer en garde à vue au commissariat local où il s'apprêtait à passer la nuit hier soir. L'intéressé a reconnu son geste sans difficulté, expliquant qu'il n'aurait donc supporté ni le sourire ni le regard de la victime.

LA GARENNE-COLOMBES

Les expropriés des Champs-Philippe veulent plus d'argent

Hier après-midi, plusieurs habitants de La Garenne-Colombes se sont retrouvés devant le juge des expropriations au TGI de Nanterre. Face à eux, la société d'économie mixte des Hauts-de-Seine (SEM 92), qui doit racheter leurs logements pour y construire la ZAC des Champs-Philippe, un nouveau quartier inclus dans le périmètre de La Défense élargie. « La SEM propose des prix très largement inférieurs à ce que valent des pavillons équivalents, de l'ordre de 30 à 40 %, s'étrangle René Legoff, président de l'association UEV, Urbanisme-Esprit Village à La Garenne.

Au final, c'est le juge qui devra fixer le prix de vente. Au cours de l'audience, très technique, il est question de mesurage, de coefficient de pondération, de calcul... « Le pavillon de M. et Mme K. a un certain cachet, il est

pittoresque, l'état est impeccable, il y a un grand terrain et une rue calme », martèle un avocat. Objectif, convaincre le juge que la demeure de ses clients vaut 3 600 € le mètre carré. La SEM évoque quant à elle 2 600 € et le commissaire du gouvernement en propose 3 100... Dans la salle, le couple a le visage tendu. « La SEM nous a contactés il y a un peu moins d'un an, se souvient Antoine. Je ne demande pas la lune. J'espère juste toucher de quoi racheter quelque chose d'équivalent : un pavillon et 300 m² de terrain à La Garenne. Avec ce que propose la SEM c'est impossible. » « Il n'y a qu'un acheteur possible, la SEM 92. Cela empêche d'avoir des prix sincères, estime son avocat, M^e Gilles Caillet. Au total, 50 familles sont concernées. » En face, la SEM se défend de tirer les prix vers le bas. « Nos propositions



NANTERRE, HIER. Plusieurs habitants de La Garenne-Colombes estiment que la proposition d'achat de leur logement par la SEM 92 n'est pas acceptable. (LP/O.B.)

s'appuient à la fois sur les estimations faites par France Domaine et sur notre connaissance du marché immobilier de La Garenne-Colombes »,

précise Hervé Gay, directeur général de la SEM 92. Les magistrats rendront leur délibéré début novembre. O.B.

FAITS DIVERS

LEVALLOIS

Retrouvé mort au pied de l'immeuble

Après une chute de douze étages, il n'avait aucune chance de s'en sortir. Hier matin, le corps d'un homme d'une trentaine d'années a été découvert au pied d'un immeuble de la rue Arthur-Ladwig à Levallois-Perret. Il pourrait s'agir d'un suicide mais l'autopsie devra confirmer cette hypothèse. Selon les premiers éléments de l'enquête, menée par la brigade de stéré urbaine du commissariat local, la victime, homme de ménage, aurait normalement pris son service à 6 heures dans les bureaux de l'immeuble. Vers 11 heures, un passant a découvert son corps gisant au pied du bâtiment.

NEUILLY-SUR-SEINE

Elle échappe à son mari armé de plusieurs couteaux

Retranché chez lui et armé de plusieurs couteaux, un homme de 30 ans a retenu son épouse, dans leur appartement, une partie de la soirée de mardi. Inquiète, la mère du forcené a donné l'alerte. Son fils menaçait de tout casser et pouvait s'en prendre à son épouse.

L'inquiétude fut d'autant plus grande que la santé psychique du trentenaire est fragile, qu'il pouvait être sous l'emprise de médicaments et détenait plusieurs couteaux. Malgré la détermination de son mari, la femme a pu s'enfuir de l'appartement. La police locale a interpellé le forcené pour le placer en garde à vue.

ASNIÈRES

Les dîners de l'ex-directeur de cabinet reviennent devant la justice

Bernard Loth, ancien directeur de cabinet de l'ancien maire d'Asnières, Manuel Aeschlimann, et Manuel Aeschlimann lui-même, sont encore convoqués devant le tribunal correctionnel de Nanterre aujourd'hui dans l'affaire des notes de restaurant douteuses. Un nouveau rendez-vous judiciaire qui ne devrait consister qu'à fixer la date de leur prochain procès pour trafic d'influence. Bernard Loth est soupçonné d'avoir bénéficié de quelque 4 000 € de dîners aux meilleures tables de Paris, financés par Avenance, leader de la restauration scolaire et prestataire de la ville d'Asnières. Un dirigeant d'Avenance aurait fait assumer les bons repas de Bernard Loth par son entreprise pour s'attirer les faveurs de la municipalité et assurer la reconduction des marchés. Si Bernard Loth est renvoyé devant le tribunal par le parquet, Manuel Aeschlimann, lui, doit ses tracas judiciaires à son successeur et rival, le socialiste Sébastien Pietrasanta, qui a intenté sa propre action en justice.